

# Nouveaux affrontements meurtriers au Burundi

## Les manifestants contestent la volonté du président Nkurunziza de briguer un troisième mandat

JOHANNESBURG -  
correspondant régional

Le pouvoir burundais devait espérer que la trêve du week-end serait le début du délitement de la contestation à Bujumbura. La manière forte, utilisée depuis une semaine, allait-elle permettre de l'emporter à l'usure sur les manifestants qui s'opposent à la perspective d'un troisième mandat du président Pierre Nkurunziza, lors des prochaines élections du 26 juin ?

Depuis le 26 avril, des centaines d'opposants à ce projet manifestent, érigent des barricades et affrontent la police avec des jets de pierres. Leur mouvement, cependant, échouait à s'étendre. Vendredi, ils n'étaient plus que quelques centaines. Le week-end a été mis à profit pour enterrer les victimes et revoir la stratégie.

Lundi 4 mai, pour la première fois depuis que des manifestants descendent dans la rue, certains ont atteint le centre-ville. Le mouvement a même gagné quelques quartiers ruraux de Bujumbura. En ville, c'est à nouveau la police, fidèle au pouvoir, qui a affronté les manifestants. L'armée est divisée sur la marche à suivre, mais reste neutre et va jusqu'à protéger dans certains cas les manifestants des violences policières. Lundi, on

a tiré sur les manifestants. Pierre Claver Mbonimpa, un défenseur des droits de l'homme, a dénombré quatre victimes par balles. Le bilan depuis le début du mouvement s'élève à présent à treize morts, dont dix manifestants, deux policiers et un soldat, selon les comptes de l'AFP.

### Ambiguïté explosive

Si la police tire à balles réelles, et sans sommations, les manifestants semblent avoir commencé à jeter des grenades. On voit l'engrenage à l'œuvre. Près de cinquante personnes ont été blessées à Bujumbura lundi. Et le point sur lequel porte la contestation n'est pas résolu : les manifestants, soutenus par les partis d'opposition et des organisations de la société civile, s'opposent à une troisième candidature de Pierre Nkurunziza, estimant qu'elle viole la Constitution, qui en limite le nombre à deux.

Au cœur des manifestations des jours derniers se trouve une ambiguïté explosive contenue dans les textes juridiques mêmes. En 2005, le Burundi est sorti d'une guerre civile qui avait commencé en 1993, avec l'adoption d'une nouvelle Constitution, et l'organisation d'élections. Mais rien de tout cela n'aurait été possible sans la signature, en 2000, des accords d'Arusha, qui avaient donné un cadre au retour à la paix, en brisant le piège ethnique. La mino-

rité tutsi s'était vu offrir des garanties, grâce notamment à un système de quotas, pour céder le pouvoir à la majorité hutu. Parmi les nombreuses dispositions complexes et contraignantes de l'accord figurait une « clause de transition », prévoyant la possibilité pour un président d'être désigné par le Parlement dès 2005.

De son côté, la Constitution, mise en place la même année, établit que le président doit être élu au suffrage universel, et qu'il ne peut, dans ce cadre, l'être que deux fois. Dès lors, comment compter la première élection de Pierre Nkurunziza par désignation du Parlement ? C'est toute la discussion désormais, et chaque camp, le pouvoir comme l'opposition, a des arguments pour défendre sa position, au risque de jouer avec le feu : le pouvoir avec le recours à une répression d'une extrême violence ; le camp adverse en jetant ses militants dans la rue, où ils se font tuer, au risque de déstabiliser le pays.

Un homme, Sylvère Nimpagaritse, aurait pu être bien placé pour participer au règlement de la question, en tant que vice-président de la Cour constitutionnelle. Mais il a fui le pays lundi, assurant dans une interview à l'AFP que les sept juges de son institution avaient subi « d'énormes pres-

sions et même des menaces de mort » pour changer d'avis, alors qu'ils projetaient de rejeter la candidature de Pierre Nkurunziza.

« C'est une question qui est plus politique que juridique », analyse une source qui a été au cœur des négociations du processus de paix. En résumé : les arguties sur les textes sont une très mauvaise approche, et se perdre dans des méandres d'interprétation est le moyen le plus sûr de mener le pays à la catastrophe. Or, le parti au pouvoir, le CNDD-FDD (à dominante hutu) a un problème de fond : bien

qu'engagé dans une alliance avec l'ex-parti au pouvoir (à dominante tutsi), l'Uprona, il peine à sortir de son statut d'ex-rébellion, et « s'est transformé en parti autoritaire », selon la même source.

A ce stade, les manifestations sont encore loin de toucher la masse des Burundais et se déroulent, pour l'essentiel, dans une poignée de quartiers de Bujumbura. La vaste majorité des paysans des collines (plus de 80 % de la population) soutenait jusqu'ici le président Nkurunziza. Il y a dans les collines, mais aussi dans l'association de la jeunesse du parti CNDD-FDD, les Imbonerakure, un réservoir de troupes pour d'éventuelles escalades de la violence avec lesquelles le pays a été familier, au cours des décennies passées. p

JEAN-PHILIPPE RÉMY